



Harcelement moral d'un parent

Par **EMERIC**, le **14/11/2008** à **00:21**

Bonjour,rnrnMa mère ne cesse de me harceler téléphoniquement (appels toutes les 2 minutes, injures, menaces envers moi et mon entourage, chantage émotionnel, menaces de suicides).rnrnElle est économiquement et physiquement indépendante et je souhaite couper tout contact avec elle.rnrnQuelles sont les éventuelles conséquences juridiques ? Quelle est la démarche à suivre (recours à une voie légale ?) ? Quels sont mes droits ?rnrnMerci par avance de votre réponse.

Par **pouilpouil**, le **11/12/2008** à **23:40**

Bonjour,rnrnJe ne sais pas quel âge tu as, moi j'ai 52 ans, je suis victime d'harcelement et bien pire encore auprès de ma mère et maintenant mon père et cela perdure. Actuellement, notre relation est au travers de lettres R/AR, tribunal, insultes,... que du bonheur :o((rnrnCompte tenu de mon âge, je suis en mesure de t'apporter quelques conseils qui ne vont pas résoudre cet harcelement mais qui te permettront de le relativiser, donc de mieux vivre.rnrnSelon ton âge, les solutions peuvent varier car tu as les études, tu as un contexte familial (frères, sœurs, cousins, amis,...) et ce n'est pas toujours facile de tout couper sachant que l'on n'y est pour rien (non responsable).rnrnDans tous les cas, il faut prendre du recul (ne pas répondre systématiquement au téléphone, les N° s'affichent sur les portables (pas de réponse si le N° de l'appel est caché). A la maison idem.rnrnSi ça persiste, répondre de moins en moins, 2 jours, 1 semaine, 15 jours, 1 mois etc...rnrnEn parler à ton entourage et son entourage... ça risque de la calmer. Ne pas rester surtout bouche cousue, on devient vulnérable.rnrnPrendre de la distance (km) pour ne pas être importun pour un oui pour un non.rnrnNe rien dire sur ses petits soucis, ils sont montés en épingle, amplifiés, déformés,...rnrnSi elle ne comprend pas faire un simulacre de crise de nerf en cassant un peu

de vaisselle (chez elle pas chez toi), en brisant un vase,... en faisant un peu de casse y compris des objets symboliques (ta photo dans un cadre par exemple) ca peut faire un electrochoc.rnrnAprès tout ça, si ta mere t'aime elle fera des efforts pour renouer, sinon tant pis pour elle. Il ne faut surtout pas te sentir coupable. Il ne faut pas hesiter a dire merde sinon c'est ta vie que tu vas foutre en l'air !rnrnGarder tous les ecrits, car au tribunal c'est plus facile de se defendre car on apporte des preuves incontestables.rn rnSaches bien une chose, les gens mechants ne t'apportent rien.rnrnSi tu as besoin... tu peux m'envoyer un mail.rnrnBon couragernrnJoel